

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 28 mai 2020

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	15	13

L'an deux mille vingt, le 28 mai, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au foyer, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe	IMMER Alain	SIVÉC Jean
GUINDT Philippe	DEBAILLEUL Delphine	THILL Céline
VIEIRA Christophe	MENEGHIN Gaël	VALANCE Bénédicte
PEREIRA Julien	OGER Isabelle	WALLERICH Alain
REUTER Olivier		

LISTE DES ABSENTS :

BRUN Jérôme	MARQUET Bénédicte
-------------	-------------------

Procuration de Jérôme BRUN à Philippe GUINDT
Procuration de Bénédicte MARQUET à Philippe GAILLOT

Objet : 2020 - 476 Désignation des délégués du Syndicat des Eaux de Rodemack

Le Conseil Municipal désigne les délégués du Syndicat des eaux de Rodemack, Puttelage, Mondorff, Beyren-lès-Sierck à bulletin secret conformément à l'article 5211-7 du C.G.C.T.,
Vu les statuts du Syndicat des eaux de Rodemack, Puttelage, Mondorff, Beyren-lès-Sierck, prévoyant d'élire 2 délégués par commune, il est demandé au Conseil Municipal de les désigner.

Monsieur le Maire demande que les candidats se fassent connaître et arrête la liste suivante: M. GAILLOT Philippe et M. WALLERICH Alain. Puis le Conseil Municipal vote à bulletin secret. M. Alain IMMER est chargé du dépouillement.

nombre de bulletins :	15	
majorité absolue :	8	
Résultat du vote :	M. GAILLOT Philippe	15 voix
	M. WALLERICH Alain	15 voix

En conséquence, le Conseil Municipal, entendu,
Désigne M. GAILLOT Philippe et M. WALLERICH Alain comme délégués du Syndicat des eaux de Rodemack, Puttelage, Mondorff, Beyren-lès-Sierck.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour copie conforme.
Beyren-lès-Sierck, le 30/05/2020
Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 30/05/2020

Le Maire,

